



SNUipp-FSU 33
SE-UNSA 33
SGEN-CFDT 33
CGTÉduc'action 33
SNUDI-FO 33
FCPE 33

Bordeaux, le 05 décembre 2012

à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Objet : plan de rattrapage pour la Gironde

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur de vous demander, en mai dernier, de bien vouloir accorder une audience à l'intersyndicale de la Gironde afin de vous exposer la situation de notre département. Dans la cadre des mesures d'urgence pour la rentrée, la Gironde, au regard de sa situation déficitaire, s'est vu doter de 38 postes.

Cette dotation n'a pu en aucun cas combler le déficit accumulé par la Gironde au cours des dernières années. Par conséquent, alors que les dernières suppressions de postes de RASED ont durement touché notre département, la situation dans les écoles à la rentrée est toujours aussi difficile.

La Gironde est un département très attractif, dont la population scolaire ne cesse d'augmenter. En 2003, le ministre en poste, Monsieur Darcos avait reconnu ce déficit qui plaçait notre département à la 95ème place, avec un P/E très faible, proche de 5. Nous avons alors obtenu un plan de rattrapage de 361 postes étalés sur 3 ans. Cette dotation avait donné un peu d'air aux écoles, sans toutefois rattraper le déficit structurel dont souffre notre département. Au fil des années la situation s'est à nouveau dégradée, et nous nous trouvions à la rentrée 2011 avec un P/E de 5,04, alors que le P/E moyen national est de 5,25. A la rentrée 2012, notre P/E baisse encore et passe à 5.02.

Alors que la poussée démographique se confirme d'année en année, le risque d'un P/E en dessous de 5 est réel, contrairement à la promesse faite par le ministre en 2003.

Pour rattraper simplement le niveau moyen des autres départements, la Gironde a besoin, à nouveau, d'un plan de rattrapage de 300 postes.

La Gironde a de plus la particularité d'être un département contrasté avec une partie urbaine très dense, où les effectifs scolaires sont souvent élevés, et une partie rurale dispersée pour laquelle le maintien d'une école de qualité est particulièrement important. De plus, les écoles des zones prioritaires de la Gironde, urbaines ou rurales, où les enfants sont souvent dans des familles en souffrance sociale, ont besoin d'avoir des

conditions de travail préservées (effectifs bas, scolarisation des moins de trois ans privilégiée, personnels RASED en nombre ...).

Enfin, notre département accuse aussi un retard important en moyens de remplacement, qui devient très préoccupant à cette rentrée en ne représentant plus que 7% de la masse des effectifs.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous venons, à nouveau, plaider la cause des enfants de Gironde qui ont le droit aux mêmes conditions de scolarisation qu'ailleurs en France.

Nous sollicitons, à nouveau, une audience pour défendre le plan de rattrapage nécessaire à la Gironde.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre attachement en un Service Public d'Éducation au service de la réussite de tous.

Pour les organisations signataires
Evelyne Faugerolle,
Secrétaire départementale du SE-UNSA